

Zeitschrift: Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art
Herausgeber: Visarte Schweiz
Band: - (1996)
Heft: 1

Artikel: Interview de John M Armleder
Autor: Fleury, Jean-Damien / Armleder, John M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-623743>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pour que les artistes s'engagent

John M Armleder est un des créateurs suisses les plus renommés sur la scène contemporaine internationale. Il est membre de la Commission fédérale des beaux-arts et récemment présidé le jury de YoungART.

Deux avis valent mieux qu'un. Dans le cadre de la petite enquête menée sur les bourses octroyées aux artistes, l'interview de Pierre Keller circonscrit déjà bien les orientations et le fonctionnement de la bourse fédérale. Il nous a toutefois semblé judicieux d'élargir encore notre regard en adressant à John M Armleder quelques questions subsidiaires auxquelles l'artiste genevois a bien voulu répondre.

Jean-Damien Fleury:
Quelles sont les orientations artistiques que vous aimez voir triompher derrière le label «boursier de la Confédération»?

John Armleder:
Un engagement radical de l'artiste compte plus que ses choix d'ordre stylistique. C'est cette contribution qui relève vraiment le niveau du débat culturel et nous devons encourager ces options. Il est important par ailleurs que certains artistes, mais pas nécessairement tous, participent aux interrogations, aux tendances qui émergent sur la scène internationale.

J.-D. F.: Sachant que vous avez été pris sous les feux de la presse alémanique, il me

semble intéressant que l'on vous accorde un droit de réponse. Question préliminaire. Participez-vous aux délibérations du jury lorsque des gens proches de vous – comme Sylvie Fleury – sollicitent l'aide fédérale?

J. A.: La Suisse est un petit pays, la société des artistes est un petit milieu. Les corollaires habituels s'appliquent dès lors: nous connaissons tous (au sein des commissions) les trois-quarts des acteurs, ce sont potentiellement tous des amis, et les commentaires «villageois» sont aussi naturels. Les délibérations de la Commission fédérale des beaux-arts dont je fais partie, sont couvertes du secret et on nous y demande régulièrement de le respecter. Pour répondre à votre question – et j'espère ne pas trop enfreindre la règle – je dirais juste ceci: je ne donne sur Sylvie Fleury ou d'autres artistes proches, des indications d'ordre plutôt techniques que si les autres membres me les demandent. Je m'abstiens sur les votes concernant Sylvie Fleury, je m'absente pour les délibérations la concernant si cela dérange le jury (par exemple dans le cas du concours YoungART de la Provinzial).

J.-D. F.: Comment envisagez-vous votre pouvoir de décision?

J. A.: Dans le strict contexte donné (défini par le rôle de ces commissions, jurys). Comme un engagement d'artiste envers d'autres artistes afin qu'ils puissent mieux et plus librement réaliser leurs projets. Comme ma contribution personnelle à une meilleure définition critique, pour autant que

l'on m'écoute, des activités artistiques et des responsabilités qu'elles engagent.

Comme une obligation logique de surmonter la gêne que cette position entraîne (juger le travail d'autres artistes) plutôt que celle qui me serait plus naturelle de fuir cette responsabilité. Et finalement de convenir que l'influence d'un individu seul est assez maigre, comparativement en tout cas à l'idée qu'on s'en fait.

J.-D. F.: Que pensez-vous des coups de gueule tels que notamment dans «Facts» du 21 mars 1996?

J. A.: C'est du journalisme, et je lis avec beaucoup de plaisir les journaux. La tendance boulevardière et racoleuse est évidemment une facilité, liée sans doute au fait qu'il est bien difficile de parler à un autre niveau de l'art, et que ça ne «paye» finalement pas. Dès lors, par exemple, que mon travail a eu une résonance internationale et une position dans un contexte critique, institutionnel et de marché, on a bien plus parlé de moi, des origines hôtelières de ma famille (!!!) et de mes cravates et de ma tresse que de mes œuvres ou du contenu de mes expositions. Il est inutile de chercher à rétablir le discours sur une voie plus substantielle et même de signaler les contrevérités, puisqu'il s'agit

d'une opinion faite, qui n'a rien à voir avec la situation, un propos autosuffisant. On peut juste regretter parfois que la même énergie ne soit pas développée pour des activités plus constructives. – Et craindre que l'aspect régressif de telles attitudes engendre une tendance réactionnaire à tous les

niveaux. C'est un danger réel par exemple pour nos autorités culturelles qui craignent ce type d'écho et peuvent y répondre plutôt qu'aux avis des commissions consultatives qu'elles ont elles-mêmes construites

(comme la Commission fédérale des beaux-arts). C'est une pression qui a déjà ses influences néfastes, qui fera que de plus en plus les pouvoirs politiques écouteront ces avis directement et décideront par-dessus les recommandations des spécialistes qu'ils ont choisis théoriquement d'écouter, et où sont représentés les acteurs concernés en première ligne (artistes, conservateurs de musées, critiques et historiens d'art). On peut arguer que le public, dans son étendue la plus large, est le premier concerné, et que l'audimat dirige toutes les décisions. C'est un choix de société. On peut tout de même rester perplexe devant la superficialité de la couverture de presse, ses angles d'approches, et la force d'opinion qu'elle exerce. Si l'on veut évoquer un pouvoir, celui d'un consensus racoleur est plus dangereux que celui de toutes les fortes individualités qui constituent la scène culturelle suisse et dont le réservoir pourrait être lentement muselé par ces dérives.

J.-D. F.: Au sujet de YoungART: une société d'assurances ou d'autres entreprises privées subventionnent l'art. Ce dont nous ne pouvons que nous réjouir. Mais n'y avait-il pas disproportion entre les montants alloués à la création artistique et la très grosse part du budget investi pour l'image de

marque et la publicité du mécène? Les artistes ne risquent-ils pas de passer pour des polichinelles dans pareil cas?

J. A.: Je ne connais pas le budget réellement investi. Mon idée est qu'il eût été dépensé de toute manière, et autant en faire profiter aussi peu soit-il, les artistes. Il était illusoire d'exiger de renoncer aux dépenses de célébrations pour l'anniversaire de cette compagnie et de faire passer toutes ces sommes dans la partie «culturelle» réelle, ou d'augmenter la somme dévolue aux boursiers. La compagnie se serait alors tournée vers d'autres célébrations. Il m'importait alors seulement d'essayer de réunir des personnes (jury) capables de me soutenir dans la direction de projets pointus, cohérents et de qualité. Que les expos (puisque fallait en faire) soient d'un bon niveau et variées soit et que la publication autonome et utile. Ils ont accepté tout cela et ne figurent par exemple que très discrètement dans ce livre. Il reste à les convaincre de continuer à soutenir l'art, par exemple en continuant d'accorder des bourses ou en constituant une collection. Ce n'est pas certain aujourd'hui, et bien entendu les critiques un peu aveugles qu'ils entendent, minent le terrain, et c'est même parfois les artistes qui scient la branche sur laquelle ils se tiennent tout en réclamant sa consolidation. Que les artistes soient considérés comme des clowns dépend de plusieurs données de société, et c'est en partie la responsabilité de ces derniers de définir leur rôle.

J-D. F.: Ce type de concours donne-t-il un peu la vision d'avenir de ce qui va se passer en matière de sponsoring ?

J. A.: Cela dépend en partie de l'orientation politique et sociale que l'on donne à la culture, à son soutien. Les excès du sponsoring proviendront autant des demandeurs que des fournisseurs et de la capacité de la société politique d'offrir des alternatives. Une société qui admet que sa culture lui est nécessaire et essentielle la défendra politiquement et économiquement, ce choix entraînant la qualité d'engagement de toutes les autres parties.

J-D. F.: Welche Kunstrichtungen möchten Sie unter der Bezeichnung «Bundesstipendiaten» besiegen sehen?

J. A.: Ein voller Einsatz des Künstlers zählt mehr als seine stilistischen Ausrichtungen. Es ist dieser Beitrag, welcher die künstlerische Diskussion auf ein höheres Niveau bringt, und wir müssen dies unterstützen.

J-D. F.: Davon ausgehend, dass Sie von der Deutschschweizer Presse unter Beschuss genommen wurden, scheint es mir doch wichtig, dass man Ihnen das Entgegnungsrecht einräumt. Frage: Nehmen Sie an den Verhandlungen der Kunstkommission teil, wenn sich Ihnen nahestehende Personen – wie Sylvie Fleury – um Bundesunterstützung bewerben?

J. A.: Die Schweiz ist ein kleines Land und der Anteil der Kunstschaffenden noch viel kleiner. Damit ist mit den üblichen Folgen zu rechnen; wir alle (in den Kommissionen) kennen drei Viertel der Bewerber. Im Grunde genommen sind dies alles Freunde, und die Klatsch-kommentare sind durchaus natürlich. Die Beratungen der Eidg. Kunstkommission sind geheim, und man bittet uns immer wieder, dies zu berücksichtigen. Ich überlasse es Ihnen, dies verständlich zu machen: Ich mache bezüglich Sylvie Fleury oder anderer mir nahestehender Künstler nur eher technische Angaben, wenn die Jurymitglieder mich darum bitten. Ich nehme an den Abstimmungen bezüglich Sylvie Fleury nicht teil, und sofern meine Anwesenheit die Jury stört, trete ich bei Beratungen über sie aus (so zum Beispiel im Fall des Wettbewerbes YoungART der Providentia).

J-D. F.: Quali tendenze artistiche le piacerebbe vedere trionfare sotto il label «borsista della Confederazione»?

J. A.: Un impegno radicale dell'artista è più importante delle sue scelte stilistiche. È questo il contributo che innalza veramente il livello del dibattito culturale e dobbiamo incoraggiare queste scelte.

J-D. F.: Sappiamo che lei è già stato attaccato dalla stampa svizzera tedesca, e ci sembra interessante che possa rispondere. Domanda preliminare: lei partecipa alle deliberazioni della giuria quando persone vicine a lei – come Sylvie Fleury – richiedono l'aiuto federale?

J. A.: La Svizzera è un piccolo paese e gli artisti costituiscono un ambiente ristretto. Perciò le conseguenze sono note: noi, nelle commissioni, conosciamo i tre quarti degli artisti, che sono tutti amici potenziali e i commenti *«di paese»* sono naturali. Le deliberazioni della Commissione federale delle belle arti cui appartengo sono protette dal segreto e ci viene richiesto regolarmente di rispettarlo. Trovi lei il modo di fare capire questo: su Sylvie Fleury o altri artisti che mi sono vicini, fornisco delle indicazioni di carattere tecnico se gli altri membri me lo chiedono. Mi astengo nel corso della votazione per Sylvie Fleury e mi allontano durante le deliberazioni se la mia presenza disturba la giuria (come nel caso del concorso YoungART della Providentia).

J-D. F.: A qualas orientaziuns artisticas duess a Voss avis satisfar il label «stipendant da la Confederaziun»?

J. A.: In engaschament radical da l'artist quinta dapli ch'il stil ch'el tscherna per s'exprimer. Quest engaschament auza pir il nivel da la debatta culturale, e nus stuan perquai promover talas opziuns.

J-D. F.: Sch'ins sa che Vus essas vegnì critigà da la pressa svizra tudestga, ma pari interessant ch'ins dat a Vus il dretg da responder. Dumonda preliminara: As participais Vus a las deliberaziuns da la giuria, sch'ina persuna ch'As stat datiers – sco Sylvie Fleury – dumonda in sustegn federal?

J. A.: La Svizzera è in pitschen pajais, la societat dals artists è in mund fitg restrensch. Nus conuschain tuts (entaffer las cumissiuns) tra is quarts dals acturs, quai pudessan esser tuts amis e perquai esi natural ch'ils commentaris èn savens *«famiglias»*. Las deliberaziuns da la Cumissiun federala dals bels arts, da la quala jau sun commember, suttastattan a la discreziun, e nus vegnì dumandads regularmain da la respectar. Jau vuless accentuar il sequent: jau dun indicaziuns da gener plitost tecnic davart las ovras da Sylvie Fleury u d'auters artists che ma stat tan datiers sulettamain sin giavisch dals auters commembers da la giuria. Jau m'abstegn da valitar las lavurs da Sylvie Fleury, jau m'absent da las decisiuns concernent sias ovras, sche la giuria giavischia quai (per exempl en il cas de la concurrenza YoungART da la Providentia).

J-D. F.: What artistic orientations would you like to see triumphing in the 'Confederation Scholarship'?

J. A.: Radical commitment on the part of the artist counts for more than his choice of style. It is this contribution which truly raises the standard of the cultural debate, and we must encourage these options.

J-D. F.: Knowing that you have been put under the spotlight by the German language press, I find it interesting that you have been given the right to reply. Preliminary question: do you participate in the deliberations of the jury when people close to you, such as Sylvie Fleury, are seeking federal aid?

J. A.: Switzerland is a small country and the artistic society is a small circle. That being the case, the usual corollaries apply: we all (within the commission) know three quarters of the players, these are potentially all friends, and 'parochial' observations are natural. The deliberations of the Federal Commission of Fine Arts, in which I play a part, are confidential and we regularly demand that that be respected. I will leave you to try to understand this: I do not give opinions on the style or techniques of Sylvie Fleury, or other close artists, other than those requested of me by the other members. I abstain from any vote concerning Sylvie Fleury. I do not attend any deliberations about her if that disturbs the jury (for example in the case of the YoungART competition of the Providentia).